

MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR
À :

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Compte rendu.

Nombre de conseillers en exercice : 07.

Présents : 07. Votants : 07. Absents : 0.

Le 17 novembre 2023 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire, Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mme SOUVERIN. M.M. COURATIN GALLAIS GAULTIER MOUSNY POUIT TOURATIER.

Date de convocation et d'affichage : 13 novembre 2023.

Mme Sophie SOUVERIN a été nommée secrétaire de séance.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Décisions du Maire.

- Versement du fermage Montigny de l'année 2023 d'un montant de 302, 96 € par l'EARL Feularde.
- Réalisation d'un panneau de chantier par la société Imagidée d'un montant de 82, 58 € TTC pour la subvention FDSR réservée à la pose de la PAC 51, Grande Rue.

Points d'information.

Le Conseil prend acte des remerciements des habitants bénéficiaires du soutien financier opération façades.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du vendredi 20 octobre 2023.

Il est approuvé à l'unanimité des votants.

Gestion des bâtiments

1. Aménagement du bâtiment communal 51, Grande Rue.
La Préfecture d'Indre – et – Loire a abondé la subvention DETR : de 20 000 €, le plafond de dépenses est porté à 12 596, 24 € pour une subvention de 8 000 €.
2. Mise à disposition d'un local 23 grande rue pour l'installation d'un médecin.



La société PHAR ACTION a diminué le montant de sa mission de médiation avec une remise de 5 000 € HT.

L'équipement médical comprend une lampe loupe, un chariot de soins, un divan gynécologique et un tabouret.

La Mairie a également reçu une proposition de l'entreprise BOILEAU d'un montant de 1 884 € TTC pour la pose d'un lavabo et d'un sèche – main. Et la proposition de l'entreprise BUSSEY & PROVOST d'un montant de 3 983, 45 € HT pour le réaménagement de la place devant la maison sociale.

Le Conseil municipal accepte l'achat de matériel médical et la pose d'un lavabo pour un coût de 1 884 € TTC. Une concertation sera menée avec l'entreprise BUSSEY&PROVOST pour la réfection de la place.

Ces trois points feront l'objet d'une décision du Maire.

Délibération.

Le Conseil municipal valide l'avenant en moins à la mission de médiation de la société PHAR – ACTION.

Aménagement urbain

3. Aménagement d'un circuit P.M.R. à l'entrée des Balcons de l'Indrois.

Deux entreprises ont été sollicitées :

Entreprise	Place PMR	Chemin PMR
BUSSEY&PROVOST	Variante gravillon blanc : 3 264 € TTC. Variante enrobé clair : 6 912 € TTC	8 064,30 € TTC
THIESSET	Variante enrobé : 3 504 € TTC	5 592 € TTC

Délibération.

Le Conseil municipal :

- Retient l'entreprise BUSSEY & PROVOST pour la réalisation de la place P.M.R. avec la variante gravillon blanc et un montant de 3 264 € TTC.
- Retient la société THIESSET TMP et fils pour la réalisation du chemin P.M.R. avec une prestation à 5 592 € TTC.

4. Confortement des piliers de la Halle aux Cardeux.

Une procédure de consultation auprès d'architectes sera menée par la DRAC Centre pour cette réfection comprenant notamment les piliers et l'escalier fragilisés.

5. Proposition d'un projet à l'appel à projets Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2024.

Délibération.

Le Conseil municipal décide de présenter l'aménagement de l'aire de camping – cars à la DETR 2024.

6. Mise en place des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER).

Le projet de zonage émis par la collectivité sera mis à la disposition du public puis transmis à la communauté de communes Loches Sud Touraine avant validation.

7. Mise en place d'une signalétique dans le village.



Les conseillers débattent d'un choix de signalétique autour de la proposition de l'atelier Ideco. Une concertation sera menée auprès des commerçants.

Intercommunalité

8. Adhésion de la commune d'Esves – le – Moutier au syndicat intercommunal Cavités 37.

Délibération.

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune d'Esves – le – Moutier au syndicat Cavités 37.

Budget - Finances

9. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°4.

Délibération.

Le Conseil approuve la délibération budgétaire modificative n°4.

Questions diverses

- Le véhicule chargeur atlas tombe fréquemment en panne. Son remplacement est évoqué.
- Loches Sud Touraine a fini par fixer à 500 € l'indemnisation à la commune de Montrésor pour l'entretien du terrain de football.
- M. le Maire informe les conseillers du projet de jardins envisagé au niveau des terrains de la Maladrerie.

